

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice ..... 13
- présents ..... 11
- absents ..... 02
- votants ..... 11
- procurations ..... 01

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de cette délibération  
compte tenu de sa télétransmission en

Préfecture le : **24 OCT. 2023**

et de sa publication le :

Le Président  
Roland DAVIET

**24 OCT. 2023**



Le 16 octobre 2023 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 9 octobre 2023 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Laurence BACINO, Vice-Présidente.

PRESENTS : Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Gérard CAVALLI, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Jean-Paul SADOUX, Stéphanie VEREL

ABSENTS : Roland DAVIET, Catherine BRISFER  
M. Roland DAVIET a donné procuration à Mme Laurence BACINO

Mme Juliette LAZZERINI a été désignée secrétaire de séance.

**- O B J E T -**

**2023/12 Approbation du prix de l'adhésion aux ateliers post-équilibre 2023/2024**

Mme BACINO, Vice-Présidente, rappelle que le CCAS propose aux retraités habitant la commune, en collaboration avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois, des ateliers équilibre pour la troisième année consécutive.

Un cours hebdomadaire d'atelier post-équilibre, ouvert aux personnes ayant participé aux ateliers équilibre, est proposé pour la deuxième année.

Pour cette année 2023/2024, il est proposé de fixer une participation financière annuelle d'un montant de 70 € (soixante-dix euros) par personne pour les inscrits aux ateliers post-équilibre à partir de la deuxième année.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la participation financière d'un montant de 70€ (soixante-dix euros) par personne pour les inscrits aux ateliers post-équilibre à partir de la deuxième année.

Pour Extrait Conforme,

Le Président



Roland DAVIET

La secrétaire de séance,

Juliette LAZZERINI